

**PROCÈS-VERBAL**  
**RÉUNION ORDINAIRE MENSUELLE**  
**Le mardi 18 octobre 2022, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin**

**PRÉSENCES :** Nicole Somers, Maire  
Le Maire suppléant Jean-François Martel  
Le conseiller Marc-André Levesque  
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière et  
Linda Levesque Borris, greffière adjointe  
Assistance : 15

1. PRIÈRE/PENSÉE

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 30.

3. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊT

**La Maire invite les membres à déclarer un conflit d'intérêts lorsqu'il se présente.**

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**RÉSOLUTION 2022-231**

**Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout des items nos 14.d « Projet efficacité énergétique de l'AFMNB » et 15.I « Facturation du service eau et égouts 2023 » et d'avancer l'item no 17. après l'adoption de l'ordre du jour.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**AUDITION DE PÉTITIONS, MÉMOIRES ET INTERVENTIONS AU CONSEIL**

**Mme Sylvie Lapointe, au nom du nouveau regroupement Vélo Restigouche, présente un projet qui a pour but de créer une piste cyclable utilisable pour les piétons et les vélos. Elle mentionne l'importance de garder les citoyens actifs et en santé, et ce, sur une route plus accessible et sécuritaire. Ce projet, rassembleur entre les 2 communautés (Saint-Quentin-Kedgwick), viserait l'élargissement des accotements de la Route 17, notamment, pour les cyclistes et piétons afin d'établir une zone récréative tout en étant sécuritaire. Mme Lapointe présente des statistiques des coûts reliés aux problèmes de santé physique et mentale. Elle mentionne que le comité transige avec les paliers gouvernementaux et qu'il serait avantageux qu'un membre influant joigne le comité. La Maire confirme sa participation au sein du comité Vélo Restigouche et la nouvelle est accueillie chaleureusement par l'audience. Après remerciements de part et d'autre, le groupe quitte la salle.**

**Une citoyenne questionne sur la possibilité d'aménager une bordure de parterre le long du sentier pédestre sur la rue Fournier. La nomination de Personnalité municipale de l'année remportée par la Maire Somers est soulignée et applaudie et, Mme le Maire en remercie l'audience.**

**La situation problématique dues aux données GPS est à nouveau soulevée. Effectivement, la Route 260 pour atteindre la Route 180 est utilisée par de plus en plus de touristes, et ce, en raison des données GPS qui indiquent généralement le parcours le plus court.**

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

a. Réunion ordinaire mensuelle du 12 septembre 2022

**RÉSOLUTION 2022-232**

**Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que le procès-verbal de la réunion ordinaire mensuelle du 12 septembre 2022, soit adopté tel que présenté.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

b. Réunion extraordinaire du 27 septembre 2022

**RÉSOLUTION 2022-233**

**Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 27 septembre 2022, soit adopté tel que présenté.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

**Aucune.**

7. FINANCES

a. Factures du mois de septembre 2022

**RÉSOLUTION 2022-234**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que les factures du mois de septembre 2022 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :

Compte général	185 182,61 \$	
Salaires septembre 2022	71 625,30 \$	
Compte eau et égouts	<u>13 268,13 \$</u>	
Total payé en septembre 2022	<u>270 076,04 \$</u>	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. TRAVAUX PUBLICS

a. Rapport mensuel

Le rapport mensuel de M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, est présenté, notamment :

- Demande d'un résident de la rue Champlain pour remboursement de frais encourus relativement au bris d'un conduit d'eau survenu le 27 juillet dernier :

**RÉSOLUTION 2022-235**

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, qu'une partie de la facture du propriétaire de la rue Champlain, représentant la somme de 494,50 \$ de Laplante Plomberie, concernant le service du camion aspirateur « vacuum truck » afin de retirer l'eau accumulée sur son terrain suite à un bris de conduit d'eau, soit acquittée par la Ville de Saint-Quentin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- Nettoyage du plancher au Centre communautaire (ROC) : Le Conseil approuve la soumission au montant de 1 315,00 \$ plus taxes de *Nettoyage Bellavance* en vue du nettoyage en profondeur du plancher au sous-sol du Centre communautaire ROC ;

- Entente Novum Boreas :

**RÉSOLUTION 2022-236**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que l'entente de partenariat entre la Ville de Saint-Quentin et l'entreprise Novum Boreas, relativement à la création d'une bière à l'effigie de la Ville de Saint-Quentin, pour une durée minimale de deux (2) ans, soit approuvée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. LOISIRS ET TOURISME

Le dernier rapport mensuel de Mme Céline Tercier, Directrice des loisirs et tourisme, est présenté, notamment :

- Direction des loisirs et du tourisme assurée par Mme Tercier depuis le 20 septembre 2022 ;
- Représentativités de comités internes et externes ;
- Demande de financement à la SDR pour l'achat d'une balançoire 4 places ;
- Halloween le lundi 31 octobre : patrouilles préventives de 17 h à 20 h ;
- Fête du Canada 2023 : demande de financement auprès de Patrimoine canadien ;
- Participation à divers congrès et formations.

10. CORRESPONDANCE

- 1) Tammy Scott-Wallace, ministre du Tourisme, Patrimoine et Culture (signalisation du parc provincial du Mont Carleton – toujours à l'étude) ;
- 2) Tracy Desbiens, accompagnatrice pédagogique du District scolaire francophone du Nord-Ouest (demande de financement – moniteur de langue pour les services en immigration dans les écoles) :

**RÉSOLUTION 2022-237**

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la somme de 500 \$ soit accordée au District scolaire francophone du Nord-Ouest au programme Odyssée relativement aux services en immigration dans les écoles, en vue de l'embauche d'un moniteur de langue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 3) Marie-Pier Martel, enseignante responsable du programme de stage en milieu de travail de la PAJS (remerciements – stage d'un élève à la Municipalité) ;
- 4) Élèves de la PAJS (affichage bilingue dans la communauté) :

➤ Le Conseil recommande que cette suggestion soit prise en considération ;

- 5) Jocelyne Querry Bossé, présidente du Club d'Âge d'Or Mgr Morneau (demande de lettre d'appui pour adhérer au programme Nouveaux Horizons – changement système de ventilation) :
- **Le Conseil recommande d'appuyer le Club d'Âge d'Or Mgr Morneau dans ses démarches afin de recevoir une subvention par l'entremise du programme Nouveaux Horizons, en vue de retirer l'ancien système de ventilation et la réparation de la toiture et du plafond de la salle Beauséjour ;**
- 6) Audrey Brisson, adjointe administrative du Centre InspireAction de Campbellton (invitation au Banquet de célébration entrepreneuriale, le 19 octobre 2022) :
- **Aucun membre du Conseil n'est disponible à y assister ; du fait de l'invitation tardive, le Conseil recommande d'aviser l'organisme de faire parvenir les prochaines invitations plus tôt avant l'activité et, il recommande également de féliciter les entreprises de la région par l'entremise de l'organisme.**

#### 11. RAPPORTS DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL

**Les membres du Conseil présentent leur rapport des récentes réunions des comités internes et externes auxquels ils siègent, et de quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 12 septembre 2022. Un registre des rapports des comités et représentativités est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville aux heures régulières de bureau.**

#### 12. RECOMMANDATIONS SUITE AUX RÉUNIONS DE COMITÉS INTERNES ET EXTERNES

**Aucune.**

#### 13. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE

**La Directrice générale présente son rapport des récentes réunions des comités internes et externes, et commente quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 12 septembre 2022. Le rapport de la Directrice générale est disponible pour consultation dans le registre des rapports des comités et représentativités.**

#### 14. AFFAIRES NON TERMINÉES

3<sup>e</sup> lecture par son titre et adoption de l'arrêté municipal no 27-2018-04, modifiant l'arrêté de zonage

##### **RÉSOLUTION 2022-238**

**Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que l'arrêté municipal no 27-2018-04, modifiant l'arrêté de zonage de la Ville de Saint-Quentin, soit approuvé en troisième lecture par son titre et adopté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

3<sup>e</sup> lecture par son titre et adoption de l'arrêté municipal no 27-2018-05, modifiant l'arrêté de zonage

##### **RÉSOLUTION 2022-239**

**Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que l'arrêté municipal no 27-2018-05, modifiant l'arrêté de zonage de la Ville de Saint-Quentin, soit approuvé en troisième lecture par son titre et adopté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Parc Savoie – Projet touristique au CTAG

**Le Conseil recommande de présenter le projet ferroviaire à M. Jean Thibault, responsable de l'aménagement paysager au Parc Hector Savoie, afin qu'il puisse coordonner ses travaux d'aménagement avec ledit projet, et ce, dès que le ou la candidat-e du nouveau poste au secteur touristique soit comblé.**

Projet efficacité énergétique de l'AFMNB

##### **RÉSOLUTION 2022-240**

**Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que l'entente entre l'AFMNB et la municipalité de Saint-Quentin, relativement au *Projet de faisabilité pour la mise en place de programmes de financement d'efficacité énergétique communautaire par les municipalités au Nouveau-Brunswick*, incluant la participation financière de la Ville de Saint-Quentin au montant de 2 000 \$, soit acceptée. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

#### 15. AFFAIRES NOUVELLES

1<sup>re</sup> lecture par son titre (sic) de l'amendement à l'arrêté procédural no 01-2018

##### **RÉSOLUTION 2022-241**

**Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que l'amendement no 01-2018-01 à l'arrêté procédural des réunions du Conseil de la Ville de Saint-Quentin no 01-2018, soit approuvé en première lecture intégrale. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

2<sup>e</sup> lecture en entier (sic) de l'amendement à l'arrêté procédural no 01-2018

**RÉSOLUTION 2022-242**

**Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que l'amendement no 01-2018-01 à l'arrêté procédural des réunions du Conseil de la Ville de Saint-Quentin no 01-2018, soit approuvé en deuxième lecture par son titre. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

1<sup>re</sup> lecture par son titre de l'amendement à l'arrêté no 07-2022 concernant les colporteurs

**RÉSOLUTION 2022-243**

**Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que l'amendement no 07-2022-01 à l'arrêté municipal de la Ville de Saint-Quentin concernant les colporteurs, soit approuvé en première lecture par son titre.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

2<sup>e</sup> lecture en entier de l'amendement à l'arrêté no 07-2022 concernant les colporteurs

**RÉSOLUTION 2022-244**

**Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que l'amendement no 07-2022-01 à l'arrêté municipal de la Ville de Saint-Quentin concernant les colporteurs, soit approuvé en première lecture intégrale.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

1<sup>re</sup> lecture par son titre de l'arrêté no 05-2022 concernant les chiens

**RÉSOLUTION 2022-245**

**Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que l'arrêté municipal no 05-2022 de la Ville de Saint-Quentin concernant les chiens, soit approuvé en première lecture par son titre.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

2<sup>e</sup> lecture par son titre et lecture du sommaire de l'arrêté no 05-2022 concernant les chiens

**RÉSOLUTION 2022-246**

**Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que l'arrêté municipal no 05-2022 de la Ville de Saint-Quentin concernant les chiens, soit approuvé en deuxième lecture par son titre et lecture du sommaire.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Vélo Restigouche – suivi à la présentation

**Tel que déclaré précédemment, la Maire confirme qu'elle siègera au sein du comité Vélo Restigouche.**

Nomination des vérificateurs pour vérification annuelle 2023

**RÉSOLUTION 2022-247**

**En vertu du paragraphe 79(1) de la *Loi sur la Gouvernance locale*, il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que la firme Raymond Chabot Grant Thornton soit nommée à titre de vérificatrice pour l'analyse des comptes et la préparation des états financiers 2022 de la Ville de Saint-Quentin.**

**ADOPTÉE À**

**L'UNANIMITÉ.**

Soulignement du Jour du Souvenir

**Mme Coulombe présente les activités dans le cadre de la Semaine des Vétérans et plus spécifiquement l'horaire de la cérémonie du 11 novembre prochain.**

Proclamation – Novembre : mois des bénévoles à Saint-Quentin

**Mme Coulombe en fait la lecture et la Maire y appose sa signature.**

Comité du personnel

**Cet item sera discuté à huis clos.**

Facturation du service eau et égouts 2023

**Cet item sera discuté à huis clos.**

16. AVIS DE MOTION

**Aucun.**

17. AUDITION DE PÉTITIONS, MÉMOIRES ET INTERVENTIONS AU CONSEIL

**Cet item a été traité suivant l'adoption de l'ordre du jour.**

18. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE

La prochaine réunion ordinaire est prévue le mardi 8 novembre 2022 à 19 h 30.

HUIS CLOS

**RÉSOLUTION 2022-248**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que la réunion ordinaire mensuelle se poursuive à huis clos. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Fermeture du huis clos

**RÉSOLUTION 2022-249**

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que le huis clos prenne fin. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS**

AFFAIRES NOUVELLES

Facturation du service d'eau et d'égouts 2023

**RÉSOLUTION 2022-250**

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que le taux de base du service d'eau et d'égouts facturé aux résidents demeurant à l'extérieur des limites municipales, soit ajusté en supprimant le surplus à 1.5 % du taux de base, et ce, compte-tenu de la réforme municipale effective en janvier 2023. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Comité du personnel

Analyse des postes aux sports et loisirs, vie communautaire et tourisme :

Suite au document soumis par M. Francis Bérubé de la CDR-Acadie en ce qui concerne la rédaction des descriptions de tâches des deux nouveaux postes, soit la direction des sports et loisirs et la coordination de la vie communautaire et tourisme, le Conseil approuve les versions finales des descriptions révisées par la Maire et la Direction générale et recommande qu'une échelle salariale soit soumise par le consultant pour vérification au budget avant la publication des offres d'emploi pour ces deux nouveaux postes.

Politiques no 2001-15 et no 2001-16 :

Suite à la rencontre du personnel cadre avec le comité du personnel le 4 octobre dernier, relativement à la révision des politiques sur la rémunération et indemnités de la Direction générale et du personnel cadre, le Conseil en vient à la recommandation suivante :

**RÉSOLUTION 2022-251**

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que les politiques nos 2001-15 et 2001-16 sur la rémunération et indemnités de la Direction générale et du personnel cadre, respectivement, soient approuvées telles que révisées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Lettre des représentants des employés – Journée de la Vérité et de la Réconciliation :

En tenant compte du contexte actuel canadien en ce qui concerne la reconnaissance des peuples autochtones et de la décision de la province de déclarer la Journée de la Vérité et de la Réconciliation le 30 septembre, les employés municipaux demandent que cette journée provinciale soit également reconnue comme congé férié payé et ainsi ajoutée à l'entente collective. Le Conseil convient de déclarer à chaque année le 30 septembre, la Journée de la Vérité et de la Réconciliation, et il consent à ce qu'un congé férié payé déjà prévu à l'entente collective soit substitué par cette journée, et ce, au choix des employés.

Poste de préposé aux travaux publics :

Le Conseil recommande que la période de probation du nouvel employé Danny Cyr, soit prolongée et qu'une rencontre soit tenue avec la Direction des travaux publics et ce dernier à cette fin.

**Grille salariale – administration :**

**RÉSOLUTION 2022-252**

**Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, qu'une nouvelle classe soit ajoutée à la grille salariale des employés administratifs, soit la classe 2 comprenant le nouveau poste de réceptionniste et technicienne comptable, portant ainsi à 6 classes ladite grille.**

**RÉSOLUTION 2022-253**

**Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que le rapport du huis clos soit accepté tel que soumis. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.****

**19. LEVÉE DE LA RÉUNION**

**La séance est levée à 21 h 42.**

---

Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière

---

Nicole Somers, Maire

---

Linda Levesque Borris, Greffière adjointe